

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DES SAINTS- MARTYRS- CANADIENS

**SESSION
ORDINAIRE**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse des Saints-
Martyrs- Canadiens, tenue le 4 avril 2011, au lieu ordinaire des sessions,
à 19 heures.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

M. Michel Prince	M. Richard Blain
Mme Yolande Desmarais	M. Fleurent Beaudoin
M. Michel Dumont	M. Pierre Béliveau

Tous membres du Conseil et formant quorum.

Sous la présidence du maire, monsieur André Henri,
madame Thérèse Nolet Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi
présente et agit à titre de secrétaire.

2011-04-070

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par Fleurent Beaudoin

Appuyée par Michel Dumont

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le point varia demeure ouvert

1. Prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de mars
4. Niveleuse sur demande
5. Nomination la personne désignée pour les cours d'eau
6. Modification de la date du conseil du mois de mai
7. Congrès des inspecteurs les 7-8-9 avril
8. Adoption des règlements d'urbanisme
9. Avis de motion pour le règlement # 113 règlement P.A.E
10. Adoption du projet de règlement # 113
11. Achat de gravier été 2011
12. Congrès de la D.G les 8-9-10 juin
13. Balayage des rues
14. Débroussailleuse
15. Demande de C/A pour bassin
16. Calcium été
17. Dossier asphalte rang de la Montagne

18. Achat d'équipement pour la borne sèche.
19. Rapport des comités
20. Embauche agent(e) culturel (e)
21. Dossier Préposé à la guérite
22. Refus de certains contribuables de payer le bac brun
23. Correspondance
24. Acceptation des comptes du mois
25. Embauche pour la tonte de la pelouse
26. Petit bac de cuisine coût 6.25\$ chacun + taxes
27. Vente de bac pour eau de pluie à 15.\$ chacun
28. Délégué pour Roulibus
29. Invitation D'Action bénévole
30. Offre de service signalisation 9-1-1
31. Facture de Métivier Urbaniste-conseil année 2010 au montant de 2 706.86\$
32. Varia

33. Période de questions
34. Levée de l'assemblée

2011-04-071

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU MOIS DE MARS 2011

Attendu que le procès verbal du mois de mars 2011 a été remis à tous les élus pour en prendre connaissance et s'il y a lieu d'y apporter des corrections. M. le Maire demande aux élus si le procès verbal représente ce qui a été décidé lors de la rencontre du mois de mars

Il est proposé par : Fleurent Beaudoin
Appuyé : par Michel Dumont

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le procès verbal soit accepté.

2011-04-072

AUTORISATION DE PASSER LA NIVELEUSE AU BESOIN DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

ATTENDU QUE les Entreprises Ham-Sud effectueront le passage de la niveleuse au tarif 92.00 \$ de l'heure.

Elle est proposée par :Richard Blain
Appuyée par : Michel Prince
Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-04-073

NOMINATION DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LES COURS D'EAU DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTS- MARTYRS- CANADIENS

Considérant que la MRC d'Arthabaska a la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, telle que définie par l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q.c.C-47.1) ci-après citée « la loi »;
Considérant que l'entente conclue entre la MRC et la municipalité en vertu de l'article 108 de la loi, relativement à l'application de la politique de gestion des cours d'eau et du règlement relatif à l'écoulement des eaux des cours d'eau;
Considérant que selon cette entente, la municipalité doit procéder à l'engagement et au maintien du personnel requis et notamment à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la loi;

En conséquence, sur proposition de **Richard Blain**

Appuyée par **Michel Prince**

il est résolu de nommer **M. Pierre L Ramsay** à titre d'employé chargé d'exercer la fonction de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales.

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-04-074

MODIFICATION DE LA DATE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE MOIS DE MAI

Attendu que la tenue d'une élection fédérale aura lieu lundi le 2 mai 2011
Attendu que l'édifice municipal est l'endroit désigné pour la votation

En conséquence, il est proposé par M. Michel Prince

Appuyé par Pierre Béliveau

il est résolu de tenir la séance du conseil le 9 mai 2011 à 19h

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-04-075

AUTORISATION QUE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ASSISTE AU CONGRÈS À QUÉBEC LES 7 ET 8 AVRIL

ATTENDU QUE la corporation municipale rembourse tous les frais encourus tel que l'inscription, déplacement et repas pour le congrès des inspecteurs municipaux qui se déroulera à Québec. Les coûts prévus sont 626.59\$ pour l'inscription plus les frais de déplacement et de repas. Qui représente des coûts d'environ 1 000.\$ prévus au budget 2011.

Elle est proposée par : Richard Blain
Appuyée par : Yolande Desmarais

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté

2011-04-076

**ADOPTION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME PORTANT LES
NUMÉROS SUIVANTS= 207, 208, 209,210, 211, 212**

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité a adopté son Plan d'urbanisme en 1990;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions relatives à l'article 110.3.1 de la L.A.U., le conseil de la municipalité peut, à compter de la date du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du premier plan d'urbanisme, réviser le plan en suivant, compte tenu des adaptations nécessaires, le processus prévu aux articles 109.1 à 109.8, 109.9 et 110 à 110.3;

CONSIDÉRANT l'adoption des projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme, le 7 février 2011;

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée publique de consultation le 14 mars 2011;

CONSIDÉRANT QUE les réunions nécessaires ont été tenues;

CONSIDÉRANT QUE les corrections et ajouts découlent de la consultation publique ;

Il est proposé par Richard Blain
Il est secondé par Michel Prince
et résolu à l'unanimité :

d'adopter les règlements constituant la refonte des règlements d'urbanisme (avec ou sans modifications), portant les numéros :

- 207 « PLAN D'URBANISME »
- 208 « RÈGLEMENT DE ZONAGE »
- 209 « RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT »
- 210 « RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION »
- 211 « RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION »
- 212 « RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS »

2011-04-077

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 113 CONCERNANT LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE L'ENSEMBLE

Il est proposé par Yolande Desmarais
Il est secondé par Richard Blain
et résolu unanimement par les conseillers, le Maire n'ayant pas voté.

2011-04-078

AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 113 CONCERNANT LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE L'ENSEMBLE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller **Michel Dumont**, qu'à la présente séance du Conseil, un premier projet de règlement concernant l'adoption du règlement portant le numéro : 113 sera adopté avec exemption de lecture à une séance ultérieure.

Le/ conseiller Michel Dumont donne avis de motion pour adoption

2011-04-079

AUTORISATION D'EFFECTUER LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT POUR LA POSE DU 03/4 PIERRE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2011

ATTENDU QUE le montant comptabilisé au budget est de 50 000.\$

ATTENDU QU'une partie sera ajoutée en supplément au budget prévu provenant de la taxe sur l'essence

ATTENDU QUE le conseil a statué sur l'achat de 250 voyages de 03/4 pierre

ATTENDU QUE le total des dépenses inclut niveleuse et temps des camions

Elle est proposée par : Pierre Béliveau

Appuyée par : Fleurent Beaudoin

Adoptée unanimement par les conseillers, le Maire n'ayant pas voté.

2011-04-080

**AUTORISATION À LA D.G D'ASSISTER AU CONGRÈS DE L'ADMO
DU 8 AU 10 JUIN , À QUÉBEC . LES FRAIS D'INSCRIPTION ET
D'HÉBERGEMENT SONT À LA CHARGE DE LA MUNICIPALITÉ.
LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET REPAS SONT AUX FRAIS DE LA
D.G TEL QUE PRÉVU AUX CONDITIONS DE TRAVAIL**

Elle est proposée par : Richard Blain
Appuyée par : Michel Dumont
Adoptée unanimement par les conseillers, le Maire n'ayant pas voté.

2011-04-081

**LES SERVICES DES BOIS FRANCS DES MONTAGNES SONT
RETENUS POUR EFFECTUER LE BALAYAGE DES RUES COÛT
85.00\$ L'HEURE**

Sur proposition de : Fleurent Beaudoin
Appuyé par : Yolande Desmarais
Adopté unanimement par les conseillers, le Maire n'ayant pas voté.

2011-04-082

**RÉSERVATION DES SERVICES DE LA DÉBROUSSAILLEUSE POUR
EFFECTUER DES TRAVAUX LE LONG DE DIVERS CHEMINS
MUNICIPAUX**

ATTENDU que nous désirons faire des travaux de débroussaillage le long de divers chemins municipaux

ATTENDU que les services de Débroussailleurs GSL Inc sont retenus

ATTENDU que le coût pour la débrouilleuse est de 110.00 \$ plus taxes

Sur proposition de : Michel Prince

Appuyé par : Fleurent Beaudoin

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-04-082

**DEMANDE DE C/A POUR BASSINS DE SÉDIMENTATIONS DANS LA
RUE DE L'ANSE**

Attendu que nous désirons effectuer des travaux pour la protection du Lac en effectuant les travaux de constructions de bassins de sédimentations

Attendu que la personne mandatée pour préparer la demande de C/A est M. Pierre L Ramsay

Attendu que les travaux prévus sont de 2 à 3 bassins et une berme

En conséquence, elle est proposée par Michel Dumont

Appuyée par Pierre Béliveau

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-04-083

RÉSERVATION DU CALCIUM POUR L'ÉTÉ 2011

Attendu que les membres du Conseil ont pris la décision d'acheter du même fournisseur que l'an dernier le calcium d'été avec la même formule. Le fournisseur est la firme CALCLO au coût est de 0.299 du litre.

Attendu que le montant total est de 15 000.\$

Elle est proposée par : Michel Prince

Appuyée par : Yolande Desmarais

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-04-084

DOSSIER ASPHALTE RANG DE LA MONTAGNE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PAR INVITATION SONT DEMANDÉES POUR REFAIRE DE L'ASPHALTE SUR LES TRANSITIONS AU CHEMIN DE LA MONTAGNE

Attendu que les entrepreneurs invités devront obligatoirement se rendre sur les lieux afin de prendre connaissance des travaux à être exécutés.

Attendu que les soumissions devront être déposées au plus tard le 6 mai 2011, à 16 heures au bureau de le D.G situé au 13, chemin du Village Saints-Martyrs-Canadiens Québec GOP 1A1

Attendu que l'invitation sera envoyée à trois (3) entrepreneurs

Elle est proposée par : Fleurent Beaudoin

Appuyée par : Richard Blain

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-04-085

ACHAT DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LA BORNE SÈCHE

Attendu que les demandes pour l'achat des équipements seront faites auprès de deux fournisseurs.

Attendu que les cotations demandées seront faites à J.U Houle et à Distribution Brunet Inc

Attendu que la dimension des tuyaux doivent être de 10 ‘’ pouces

Attendu que l'estimation des coûts est de moins de 25 000.\$

Il est proposé par : Richard Blain

Appuyé par : Pierre Béliveau

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté

RAPPORT DES COMMISSIONS

Aucun rapport n'a été présenté

2011-04-086

EMBAUCHE DE L'AGENT CULTUREL

Attendu que nous avons reçu trois (3) candidatures pour le poste proposé

Attendu qu'un comité de sélection a été mis sur pied pour évaluer les candidats

Attendu que la candidature retenue est celle de M. Joël Montpetit

Elle est proposée par : Michel Dumont

Appuyée par : Michel Prince

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté

2011-04-087

OFFRE D'EMPLOI D'UNE PERSONNE À LA GUÉRITE DE JUIN À LA FIN D'AOÛT

ATTENDU QUE nous désirons embaucher une personne de la fin juin à la fin du mois d'août à la guérite pour l'été 2011

ATTENDU QUE le tarif payé est selon les normes du travail

Elle est proposée par : Pierre Béliveau

Appuyée par : Michel Dumont

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

DOSSIER BACS BRUNS TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES, CHALETS, COMMERCE ET INDUSTRIES DOIVENT PAYER LE COÛT DU BAC BRUN SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Attendu que la municipalité a décidé d'être transparente en affichant les taux de taxes

Attendu que plusieurs municipalités facturent les bacs à même la taxe foncière

Attendu que le coût pour le bac brun doit être payé par tous les propriétaires de résidences, chalets, commerces et industries.

CORRESPONDANCE

1. Feuilles Jour de la terre le 22 avril
2. Journal de référence printemps 2011 de la Société d'aide au développement des collectivités Arthabaska- Érable.
3. Offre de service / Marquage Routier de la compagnie Tech Line inc.
4. Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la Fête nationale du Québec (critères)
5. Biolab, certificat d'analyse d'eau usée
6. Biolab, certificat d'analyse d'eau potable
7. Lettre du Ministre Laurent Lessard, avis transmis au préfet de la MRC concernant l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la municipalité du Canton de Ham-Nord.
8. Bulletin de liaison de la Corporation du développement économique des Bois-Francs.
9. Me Louise Aubert, transmission de l'acte de servitude avec Dany Payeur et Fleurent Beaudoin

10. Invitation de l'agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, présentation d'un forum sur la communication les 27 et 28 avril.
11. Pluritec, transmission du Rapport d'ingénieur sur le chapitre 2 du cahier des exigences environnementales. Description des ouvrages d'assainissement
12. Rapport de Gesterra
13. Copernic, Plan d'action 2010-2012

2011-04-088

**ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS ET AUTORISATION
D'EFFECTUER LES PAIEMENTS**

Il est proposé par : Pierre Béliveau
Appuyé par : Yolande Desmarais

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté

Que les comptes suivants soient acceptés et que les paiements soient autorisés

2998 Postes Canada, envoi du Bla Bla	23.92 \$
2999 Pierre L Ramsay, semaine du 7 mars	446.92 \$
3000 Thérèse Lemay, semaine du 7 mars	471.77 \$
3001 Denis Lemay, 20 heures concierge, du 1 janvier au 16 mars 2011	200.00 \$
3002 Thérèse Lemay, semaine du 14 mars	471.77 \$
3003 Ministre des Finances DAS mois février	1 756.73 \$
3004 Receveur Général du Canada DAS mois février	925.00 \$
3005 Pierre L Ramsay, 2e vaccins Hépatite + déplacement	95.81 \$
3006 Pierre L Ramsay, semaine du 14 mars	446.92 \$
3007 Pierre L Ramsay, semaine du 21 mars	446.92 \$
3008 Thérèse Lemay, semaine du 21 mars	471.77 \$
3009 Restaurant Chez Julie, repas cabane à sucre	357.72 \$
3010 Pierre L Ramsay, semaine du 28 mars	446.92 \$
3011 Thérèse Lemay, semaine du 28 mars	471.77 \$
3012 Régie Intermunicipale des Hameaux, cueillette de mars	2 352.25 \$
3013 Patrick Lemay, préparation et achat de matériel pour fête à la tire	100.00 \$
3014 Denis et Patrick Lemay, dernier versement déneigement hiver	1 302.88 \$
3015 Excavation Marquis Tardif, 4e versement déneigement	12 341.87 \$
3016 André Henri,	646.96 \$
3017 Michel Prince	298.86 \$
3018 Yolande Desmarais	298.86 \$
3019 Richard Blain	473.52 \$
3020 Pierre Béliveau	298.86 \$

3021	Michel Dumont	298.86 \$
3022	Fleurent Beaudoin	298.86 \$
3023	Les Huile Lamontagne, chauffage de la salle	600.22 \$
3024	Méga Buro, contrat service mois février	240.27 \$
3025	Aménagement Forestier de Wolfe, cartographie	46.56 \$
3026	Transcontinental, publication d'avis public	640.03 \$
3027	Journal Le Cantonnier, abonnement annuel	30.00 \$
3028	Bell Mobilité, cellulaire	48.26 \$
3029	Sogetel, téléphone	186.85 \$
3030	Architectes Bossé et Côté, dossier bibliothèque	854.44 \$
3031	Laurier St- Onge, déneigement borne sèche Route 161 Sud	287.50 \$
3032	M.R.C D'Arthabaska, 2e versement	6 935.10 \$
3033	Hydro Québec, panneaux publicitaires	34.28 \$
3034	Hydro Québec, quai	38.44 \$
3035	Hydro Québec, salle municipale	598.71 \$
3036	Hydro Québec, Aqueduc	302.69 \$
3037	Hydro Québec, lumières de rues	200.39 \$
3038	Méga Buro, contrat service mois mars	283.17 \$
3039	André Henri, déplacement 2x Disraelli, 1 x Victo 1 x Richmond	153.59 \$
3040	Christal St- Laurent, réparation meuble du conseil	67.73 \$
3041	P.G Remplacement du poste informatique de la D.G	3 930.41 \$
3042	Biolab, analyse eau potable	80.20 \$
3043	Biolab, analyse eau usée	60.38 \$
3044	Desjardins Sécurité Financière, assurance collective février / mars	1 190.26 \$
3045	Régie Intermunicipale des Hameaux, cueillette d'avril	2 352.25 \$
3046	Bell Mobilité, Pageette aqueduc remplace le chèque # 3027	38.82 \$
3047	Bois Francs des Montagnes, déneigement usine d'eau usée	410.13 \$
3048	Jacques Métivier, Urbanisme année 2010	2 706.86 \$
3049	Épicerie du Coin, achat chlore , et café	59.25 \$
3050	Annulé	
3051	Annulé	
3052	Me Louise Aubert, préparation contrat et servitude	1 216.84 \$
3053	Essor Assurance année 2011	10 637.31 \$

Total

59 952.74 \$

2011-04-088

EMBAUCHE POUR L'ENTRETIEN DE LA PELOUSE ÉTÉ 2011

ATTENDU QUE nous avons demandé des offres de services pour effectuer à l'heure la tonte de la pelouse.

ATTENDU QUE le matériel et les équipements sont à la charge de la municipalité

ATTENDU QUE nous avons reçu une seule offre de service de M. Robert Lemay au coût de 10.00\$ l'heure

Elle est proposée par : Pierre Béliveau

Appuyée par : Yolande Desmarais

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

OFFRE DE GESTERRA DE PETIT BAC DE CUISINE AU COÛT DE 6.25\$ CHACUN

OFFRE DE GESTERRA VENTE DE BAC POUR EAU DE PLUIE À 15.00\$ CHACUN

2011-04-089

NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ POUR ASSISTER À LA RENCONTRE DE ROULI BUS

Il est proposé par : Pierre Béliveau

Appuyé par : Yolande Desmarais

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que M. Michel Prince soit nommé délégué pour assister à la réunion de Roulibus

INVITATION TRANSMISE AUX ÉLUS D'ACTION BÉNÉVOLE DE BEAULAC GARTHBY

OFFRE DE SERVICE POUR SIGNALISATION SÉCURITAIRE DU 9-1-1 VOIR SI ADMISSIBLE AU PACTE RURAL

2011-04-090

**AUTORISATION DE PAYER LA FACTURE DE JACQUES MÉTIVIER
URBANISTE-CONSEIL POUR L'ANNÉE 2010 AU MONTANT DE
2 706.86 \$**

Elle est proposée par : Richard Blain

Appuyée par : Pierre Béliveau

Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté

VARIA

Aucun item

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par Michel Dumont, à 20h 30

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée, Thérèse Nolet Lemay, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour toutes les résolutions autorisant des dépenses acceptées lors de cette session, à l'exception des subventions.

Je, André Henri, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Signature _____ Maire

Signature _____ D.g & Secrétaire-trésorière